



Lettre du castor

N° 27

novembre 2008

UN AVEU !

L'AMO INGEROP VALIDE TOUT CE QUE NOUS AFFIRMIONS CONCERNANT LE FRANCHISSEMENT DE MARDIÉ. ET NOTRE PP DOLIGÉ CONTRESIGNE !

Le caractère exceptionnel du paysage ligérien, au demeurant classé Patrimoine mondial UNESCO ; la richesse et la fragilité des milieux naturels, au demeurant classés NATURA 2000 ; les contraintes techniques particulièrement difficiles en matière de géologie, avec les karsts partout susceptibles de s'effondrer... ce dont le Département se défend dans le contentieux en appel à Nantes, qui porte principalement sur ce sujet : **A peu près tout ce que nous affirmons depuis des années, et qui jusqu'ici était dénié implicitement ou explicitement par nos adversaires, est reconnu et confirmé dans le brillant "rapport INGEROP" !**

> suite page 2

Alliance des associations pour la protection du Val de Loire patrimoine mondial

Conférence de presse de
l'Alliance
le 21 novembre : tous les
détails sur le **Castor énérvé**
<http://le-castor-enerve.fr/>



603 DÉPUTÉS EUROPÉENS ONT APPROUVÉ LE "RAPPORT HAMMERSTEIN"

Il demande aux autorités françaises des mesures concrètes, concernant les ponts, pour faire respecter les directives communautaires.

Après la publication du rapport de la commission d'enquête du parlement européen en décembre 2007, le Président Doligé et certains de ses amis avaient assez ouvertement disqualifié ses rédacteurs et mis en cause la légitimité de la Commission des pétitions à "mettre le nez" dans leurs affaires.

Nous attendons de voir si l'exécutif départemental osera de la même manière récuser les demandes de ce rapport, reprises à son compte, sur un ton plus directif, par le Parlement lui-même, à la quasi-unanimité !

>> suite page 3

SCOT : Oui (des commissaires enquêteurs), **mais...**

- Touchez pas à la "Ceinture verte" !

- Pont indésirable dans un site **UNESCO**

>>> Voir en page 2

INGEROP NOUS DONNE LARGEMENT RAISON... ET ED APPROUVE !

(> suite de la page 1)

Quel aveu ! Quelle reconnaissance tardive du bien-fondé de nos affirmations !

Destiné uniquement à justifier l'injustifiable nécessité d'un "Partenariat Public Privé" - déjà annoncé par le président Doligé depuis des mois (voir IdC N° 20 d'avril 2008), le rapport du groupement INGEROP / Pricewaterhouse Coopers / Latournerie Wolfrom & associés présente un "effet collatéral" qui nous intéresse particulièrement : il valide sans retenue, à contre-pied de l'attitude récurrente de nos adversaires, tout ce que nous avons affirmé depuis des années concernant l'impossible franchissement de Mardié ; c'est à dire tout ce que l'exécutif départemental s'est toujours efforcé de minimiser, sinon de nier... **Pourtant, la délibération votée pour décider du PPP reprend cet argumentaire "sans piper",** signée Eric Doligé !

LES COMPLEXITÉS D'AUJOURD'HUI NE SONT, HÉLAS, QUE LEURS "IMPASSES" D'HIER !

En effet, pour s'inscrire dans au moins un des prétextes légaux qui donnent accès à cette procédure réservée en principe à des cas tout à fait exceptionnels, l'Assistant à maîtrise d'ouvrage a été amené à énumérer tous les facteurs de complexité possibles et imaginables qui pèsent sur ce projet. Or... Oui, c'est vrai, l'emplacement imposé avec obstination par le maître d'ouvrage pose une quantité de problèmes soulevés à juste raison par le prestataire du CG45. Il les pose d'autant plus que pour pouvoir justifier et imposer cet emplacement, de préférence à d'autres moins "pénalisants", les complexités propres à ce territoire ont été d'abord "cachées sous le tapis", puis totalement déniées quand nous les avons mises en lumière.

Prenons un seul exemple : le **respect du paysage exceptionnel, patrimoine mondial UNESCO**. Les "autorités", Maître d'ouvrage et Préfet, avaient pour obligation d'informer l'UNESCO, dès l'origine, sur le projet. Ils n'en ont rien fait. Le critère "impact paysager" aurait dû être l'un des plus déterminants dans le choix de solution, puis dans le choix de tracé. Des simulations 3D de l'impact du pont auraient dû être produites. Il n'en a rien été. Une fois le tracé choisi, un effort particulier s'imposait pour le choix d'un processus assurant qualité exceptionnelle de l'ouvrage de franchissement et insertion dans le site. Un concours d'Architecture et d'Ingénierie, par exemple, avec quelques "grands noms" : c'est classique. Non, l'assemblée a été invitée à voter pour une solution technique, la plus désolante de médiocrité... Mais dont la seule complexité technique est de multiplier les piles à fonder sur les karsts fragiles du lit de la Loire. **Résultat** : INGEROP reconnaît qu'il faut désormais "éviter que le classement du site soit remis en cause par des aménagements non appropriés. **Voilà exactement comment une simple question de gestion d'une obligation connue se transforme en grande "complexité" !**

ON MULTIPLIE LES IMPASSES... ON Y ENLISE LE PROJET... PUIS ON EN TIRE PRÉTEXTE POUR LE LIVRER AUX "DÉPANNÉURS" PRIVÉS ? A PROPREMENT PARLER INADMISSIBLE !

Impasse sur les conclusions de l'Etude d'Incidence NATURA 2000, qui ont été inversées et piétinées. **Impasse** sur le respect des paysages labellisés par l'UNESCO, comme nous l'avons vu. **Impasse** sur les considérables risques géologiques, qui sous-tendent les plus gros risques de **dérapiage financier**, de **désordres** dans les ouvrages, et donc de **contentieux** avec les constructeurs... On connaît tout ça à Orléans !

(> suite et fin en page 3)

SCOT : Oui, mais... !

<http://www.agglo-orleans.fr/upload/pdf/conclusions%20enquête%20SCOT%2019%2011%2008.pdf>

Avis favorable de la Commission d'enquête sur le SCOT de l'Agglo (voir Lettre du Castor N° 25). Mais il faut relever la recommandation N° 1, qui concerne directement Mardié, commune classée "Coupure verte" de l'agglomération depuis 1974, et toujours sur la "Ceinture verte" dans le SCOT en question :

La trame verte, la ceinture verte boisée et les coupures vertes doivent faire l'objet d'une attention très soutenue, ce ne sont pas des réserves foncières quelqu'en soit l'utilisation.

Et la réserve N° 2, dont les premières phrases pourraient être reprises "mot à mot" pour la déviation et le pont de Mardié, à ceci près que les "études" y ont démarré en 1996...

Le projet de franchissement à l'est de la Loire est établi sur la base d'une étude démarrée en 2003. A ce jour, il y a eu bien des changements, municipalités, Grenelle et crise économique. Avant d'envisager la création d'un nouvel ouvrage il convient de réaliser l'amélioration des ponts existants, la mise en service de Cléo, le renforcement de tous les modes de déplacement doux. Les habitudes vont changer et le tassement de la densité de circulation automobile est inéluctable. La réalisation d'un ouvrage de franchissement de la Loire dans un site protégé et classé par l'UNESCO n'est pas souhaitable.





603 DÉPUTÉS EUROPÉENS ONT APPROUVÉ LE "RAPPORT HAMMERSTEIN"

<http://tinyurl.com/rapport-Hammerstein> (aller à l'item N° 25)

Le rapport annuel 2007 sur l'activité de la Commission des Pétitions (Rapport du député David Hammerstein) a été approuvé le 23 septembre 2008 par le Parlement européen réuni en séance plénière à la quasi-unanimité, par 603 voix contre seulement 17 avec 25 abstentions.

Résolution du Parlement européen du 23 septembre 2008 sur les délibérations de la commission des pétitions au cours de l'année 2007

« Le Parlement européen,

(...)

25. prend acte également des critiques formulées par la commission des pétitions à la suite de sa mission d'enquête dans le Loiret, en France, en 2007, et, en particulier, **demande aux autorités françaises de prendre des mesures concrètes pour garantir le respect des directives communautaires qui risquent d'être violées si certains projets de construction de ponts sur la Loire sont maintenus**, compte tenu du fait que la vallée de la Loire est non seulement protégée en vertu des directives "habitats" et "oiseaux" mais qu'elle est aussi **reconnue comme site faisant partie du patrimoine mondial de l'Unesco** et compte parmi les derniers systèmes de rivière sauvage d'Europe ; (...)

(> suite et fin des pages 1 et 2)

Dans la théorie du "management de projet", on apprend qu'un projet qui n'a pas "décollé" dans un court délai est un projet qui va irrémédiablement à l'échec. Ici, c'est bien pire : le Département a réussi, par ses choix détestables et viciés, à enliser complètement l'affaire. Mais persiste encore à vouloir la faire avancer, **moyennant un abandon de sa maîtrise d'ouvrage publique au profit d'un groupe privé.**

Plutôt que la "fuite en avant" dans laquelle il s'est engagé, qui ne fera jamais disparaître les obstacles dirimants auxquels il se heurte, le Département gagnerait beaucoup à se conformer enfin aux demandes du Parlement européen et de **"revoir ses plans concernant le franchissement de la Loire à Mardié".**

Tout serait à reprendre, mais cette fois-ci dans le bon sens. Il faudrait par exemple :

- réévaluer les besoins en les actualisant, redéfinir honnêtement la réalité des problèmes,
- les resituer dans les évolutions tendanciennes et dans les contraintes nouvelles d'un avenir soutenable,
- poser toutes les solutions vraiment alternatives - pas seulement comparer quelques "variantes",
- arbitrer sur un type de solution "durable", ou sur plusieurs types de solutions complémentaires, dans le cadre d'un "débat public" transparent,
- faire étudier ces solutions par des prestataires talentueux, imaginatifs, innovants... et indépendants,
- etc.

De toute évidence, un tel processus "intelligent" éviterait qu'aujourd'hui, on se pose encore des questions superfétatoires sur des montages juridiques assez injustifiables... pour un pont qui d'évidence ne se fera pas comme prévu... Auxquelles, en plus, on apporte de mauvaises réponses !



12^e épisode Borloo-Doligé.env.fr : A ce député Hammerstein, je réplique : "Si j'avais un marteau..."

Résumé des épisodes précédents : Troublé par Grenel et sonné par Bruxelles, Ed Toutenkamion cherche à "sauver la mise" pour ses ponts. Des insoumis dézinguent publiquement ses bobards, il réplique entre blagues et horions. Mais aux élections, PP ED avale quelques couleuvres... Le Grenelle s'enlise : Doli persiste donc à ne rien changer... Mais, sur ce, 603 eurodéputés réclament des mesures concrètes aux Z'authorités ! Colère, encore... mais Rock n'roll !

- (Bobo) Toujours et encore des mauvaises nouvelles pour toi, mon Doli... Le Parlement européen vient de nous notifier le rapport Hammerstein : il faut absolument que je prenne des décisions concrètes pour limiter les dégâts à Mardié, Sully et Baule... J'ai plus le choix ! Eh oui, écoute : J'ai Sarko, sur le dos ; j'ai Fillon, au plastron ; Morizette, qui m'embête ; la Lagarde, qui m'regarde ; la Bachelot, sur l'paletot ; la Péresse, à mes fesses ; la Boutin, ça c'est rien ; mais l'Bertrand, qu'est à cran ; et Kouchner, sur les nerfs ; Morano, plein le dos ; Eric Woerth, en tête d'oeuf ; ... Ah mon Dieu k'sé con, d'être toujours à trac ; Ah la la k'sé chiant, quand j'en prends plein les dents ! Bon, qu'est-ce que je leur sers, à ces fous de Bruxelles, qu'est-ce que tu leur lâches, comme os à ronger ? Des ponts écolos-bios en bois ? Des montgolfières-autocars ? Un métro solaire ?

- (Ed, enfourchant brutalement sa Harley et secouant hystériquement sa Fender...) :

Voilà ce que moi je lui dis, à ton Hammerstein :

Si j'avais un marteau - J'te cognerais le jour

J'te cognerais la nuit - J'y passerais des heures

Je construirais un pont- deux ponts et puis trois ponts

Et je niquerai Bruxelles- Mamère, Soler et l'UNESCO

Oh oh, je ferais un malheur ! ... Oh oh, oh oh ! Oh oh, oh oh !



- (Bobo) Non, c'est pas sérieux, pas réaliste, ces ponts ! Des mesures concrètes, qu'ils me demandent, pour pas que tu les violes, ces P... de directives communautaires... Keske j'fais ? Et si je leur sortais le coup du Bac fluvial, y'en a bien un à Nantes, et ça marche bien ! T'es d'ac ??

- (Ed, furieux...) Et puis quoi, encore, pourquoi pas un sous-marin à pédales ? Grenel, tu es décidément le grand fossoyeur du BTP et des transporteurs routiers, le pire ennemi de mes amis. Comment est-ce que je peux encore parler avec un mec comme toi ?

- (Bobo) Ca va, je déciderai pour toi ! Et si on en parlait maintenant, des nouvelles exigences des enquêtes publiques, mon Doli... ? Et après, on passerait au sujet de la suppression des Conseils Généraux par Sarko, O.K. ?

- SGLURP SGLURP !

- Allez, Doligé, laisse tomber !

(A suivre...)